

GUIDE DES LICENCES 2020

Table des matières

I. LICENCES	2
A. CODES ET TARIFS	2
B. CONDITIONS DE DELIVRANCE.....	6
a) Généralités	6
b) Examen médical	7
c) Participation aux Epreuves Internationales	8
d) Participation aux Epreuves Nationales organisées dans un pays étranger.....	8
e) Etranger	8
f) Duplicata / Changement d'association	8
g) Licences multiples et changement de licence.....	9
h) Laissez-passer FFSA.....	9
C. REGLEMENTATION	9
a) Licences Praticants.....	9
b) Formation et hiérarchie des encadrants	29
c) Organigramme des licences « Encadrants Auto ».....	31
d) Organigramme des licences « Encadrants karting ».....	33
e) Licences encadrants	34
f) Autres catégories de licence.....	46
II. TITRES DE PARTICIPATION	51
A. CODES ET TARIFS	51
B. CONDITIONS DE DELIVRANCE.....	53
a) Généralités	53
b) Examen médical	54
C. REGLEMENTATION	54
III. NOTICE D'ASSURANCE	61
IV. QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?	61

CODES & TARIFS LICENCES PRATIQUANTS**INTERNATIONALE**

ICCA		
Internationale Concurrent Conducteur "A" Auto	1 535 €	Page 9
ICCB		
Internationale Concurrent Conducteur "B" Auto	825 €	Page 10
ICCC		
Internationale Concurrent Conducteur "C" Circuit Auto	510 €	Page 11
ICCCR		
Internationale Concurrent Conducteur "R" Route Auto	510 €	Page 12
ICCD		
Internationale Concurrent Conducteur "D" Auto	510 €	Page 12
ICCJR		
Internationale Concurrent Conducteur Junior Rallye Auto	290 €	Page 12
ICCCF4		
Internationale Concurrent Conducteur "C" F4	242 €	Page 13
ICCCJOR		
Internationale Concurrent Conducteur "C" Junior Off-Road	290 €	Page 13
ICCDR		
Internationale Concurrent Conducteur Dragster/Records	179 €	Page 13
ICCR		
Internationale Concurrent Conducteur Régularité	179 €	Page 14
ICCRES		
Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	510 €	Page 14
ICCAK		
Internationale Concurrent Conducteur "A" Karting	320 €	Page 14
ICCBK		
Internationale Concurrent Conducteur "B" Karting	295 €	Page 15
ICCCJK		
Internationale Concurrent Conducteur "C" Junior Karting	262 €	Page 15
ICCCRK		
Internationale Concurrent Conducteur « C » Restricted Karting	262 €	Page 16
ICCCSK		
Internationale Concurrent Conducteur "C" Senior Karting	268 €	Page 16
ICT		
Internationale Concurrent Tuteur	79 €	Page 17

NATIONALE

NCC		
Nationale Concurrent Conducteur Auto	435 €	Page 19
NJR		
Nationale Junior Auto Rallye	133 €	Page 19
NJC		
Nationale Junior Auto Circuit	235 €	Page 19
NJCF4		
Nationale Junior Auto Circuit F4	235 €	Page 19
NCCT		
Nationale Concurrent Conducteur Terre	234 €	Page 20
NCCR		
Nationale Concurrent Conducteur Régularité	133 €	Page 20
NCCDR		
Nationale Concurrent Conducteur Drift	172 €	Page 20
NCCJD		
Nationale Concurrent Conducteur Jeune Dragster	83 €	Page 20

NEA		
Nationale Entraînement Auto	104 €	Page 21
NEAF4		
Nationale Entraînement Auto F4	104 €	Page 21
NCCK		
Nationale Concurrent Conducteur Karting	164 €	Page 21
NCCCK		
Nationale Concurrent Conducteur Cadet Karting	159 €	Page 22
NCCMK		
Nationale Concurrent Conducteur Minime Karting	85 €	Page 22
NCCHK		
Nationale Concurrent Conducteur H Karting	164 €	Page 23
NECCJSK		
Nationale Entraînement Course Clubs Junior Senior Karting	102 €	Page 23
NECCCK		
Nationale Entraînement Course Clubs Cadet Karting	74 €	Page 24
NECCMK		
Nationale Entraînement Course Clubs Minime Karting	56 €	Page 24
NECCMCK		
Nationale Entraînement Course Clubs Minikart Karting	56 €	Page 25
NEKHI		
Nationale Entraînement Kart Historique	41 €	Page 25
NECCHK		
Nationale Entraînement Course Clubs H Karting	98 €	Page 26

REGIONALE

RCC		
Régionale Concurrent Conducteur Auto	254 €	Page 26
RCCT		
Régionale Concurrent Conducteur Terre	108 €	Page 26
RCCT4X4		
Régionale Concurrent Conducteur Trial 4x4	108 €	Page 27
RCCS		
Régionale Concurrent Conducteur Slalom	152 €	Page 27
RCCR		
Régionale Concurrent Conducteur Epreuve d'Accélération	74 €	Page 27
RCCLC		
Régionale Concurrent Conducteur « Lycées dans la Course »	118 €	Page 28
RCCRES		
Régionale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	254 €	Page 28

CODES & TARIFS LICENCES ENCADRANTS

EIPS		
Internationale Personne Satellite	63 €	Page 34
EIV		
Internationale Volontaire	63 €	Page 34
EID		
Internationale Dirigeant	94 €	Page 34
ENCOC		
Nationale Commissaire "C"	55 €	Page 34
EIRZT4X4		
Internationale Responsable de Zone Trial 4X4	63 €	Page 35
EICOB		
Internationale Commissaire "B"	63 €	Page 35
EICOACPR		
Internationale Commissaire "A" Chef de Poste Route Auto	81 €	Page 35
EICOACPC		
Internationale Commissaire "A" Chef de Poste Circuit	81 €	Page 35
ENCST		
Nationale Stagiaire Option Commissaire Sportif	68 €	Page 36
ENJDRST		
Nationale Stagiaire Option Juge Drift	68 €	Page 36
ENJDR		
Nationale Juge Drift	120 €	Page 36
ENCSK		
Nationale Commissaire Sportif Karting	110 €	Page 37
EICSK		
Internationale Commissaire Sportif Karting	140 €	Page 37
EICS		
Internationale Commissaire Sportif Auto	177 €	Page 37
ENDCST		
Nationale Stagiaire Option Directeur de Course	68 €	Page 38
EIDCT4X4		
Internationale Directeur de Course Trial 4X4	120 €	Page 38
ENDCDR		
Nationale Directeur de Course Drift	120 €	Page 38
ENDCK		
Nationale Directeur de Course Karting	110 €	Page 39
EIDCK		
Internationale Directeur de Course Karting	140 €	Page 39
EIDCD		
Internationale Directeur de Course Dragster	177 €	Page 39
EIDCR		
Internationale Directeur de Course Route Auto	177 €	Page 39
EIDCCA		
Internationale Directeur de Course Circuit Asphalte	177 €	Page 40
EIDCCT		
Internationale Directeur de Course Circuit Terre	177 €	Page 40
EICTST		
Internationale Commissaire Technique Stagiaire Auto	52 €	Page 40
EICTC		
Internationale Commissaire Technique "C" Auto	136 €	Page 41
EICTB		
Internationale Commissaire Technique "B" Auto	177 €	Page 41
EICTA		
Internationale Commissaire Technique "A" Auto	177 €	Page 42
EICTSTK		
Internationale Commissaire Technique Stagiaire Karting	52 €	Page 42

EICTCK		
Internationale Commissaire Technique "C" Karting	136 €	Page 43
EICTBK		
Internationale Commissaire Technique "B" Karting	177 €	Page 43
EICTAK		
Internationale Commissaire Technique "A" Karting	177 €	Page 43
EICTCAD		
Internationale Commissaire Technique Course d'Accélération Dragster	52 €	Page 44
ENCHST		
Nationale Chronométreur Stagiaire	52 €	Page 44
EICK		
Internationale Chronométreur Karting	104 €	Page 45
EICCR		
Internationale Chronométreur "C" Route Auto	63 €	Page 45
EICCC		
Internationale Chronométreur "C" Circuit Auto	63 €	Page 45
EICB		
Internationale Chronométreur "B" Auto	177 €	Page 45
EICA		
Internationale Chronométreur "A" Auto	177 €	Page 46
EIM		
Internationale Médicale	177 €	Page 46
ENM		
Nationale Médicale	73 €	Page 46
NP		
Nationale Média	198 €	Page 46

CODES & TARIFS LICENCES AUTRES CATEGORIES

ICA		
Internationale Constructeur Auto	84 000 €	Page 46
IO		
Internationale Organisateur	5 600 €	Page 47
IOCMA		
Internationale Organisateur Coupe de Marque	11 700 €	Page 47
ISA		
Internationale Concurrent Société Auto	8 000 €	Page 47
ISK		
Internationale Concurrent Société Karting	3 400 €	Page 48
IGR		
Internationale Concurrent Groupe de Recherche	1 070 €	Page 48
NOA		
Nationale Organisateur Auto	4 500 €	Page 48
NOK		
Nationale Organisateur Karting	1 700 €	Page 48
NCEA		
Nationale Concurrent Ecurie Auto	1 500 €	Page 49
NPT		
Nationale Partenaire Technique Auto	1 370 €	Page 49
NPTK		
Nationale Partenaire Technique Karting	240 €	Page 49
ROA		
Régionale Organisateur Auto	1 850 €	Page 49
OVH		
Organisateur VH	560 €	Page 50
ORL		
Organisateur Roulage Libre	520 €	Page 50

B. CONDITIONS DE DELIVRANCE

a) Généralités

Définition

Une licence est délivrée par la FFSA à toute personne morale ou physique résidant en France de manière permanente et à toute personne physique de nationalité française résidant à l'étranger et désirant exercer une fonction, participer à une compétition inscrite au calendrier de la FFSA, de la FIA ou d'une A.S.N. affiliée à la FIA ou à toute autre activité organisée sous l'égide de la FFSA ou pratiquer l'entraînement à l'année (année civile). La réception de la licence par son titulaire vaut engagement de se soumettre aux règles fédérales nationales et internationales et à l'autorité disciplinaire de la FFSA.

Il existe 3 grandes catégories de licence :

- **Licences Praticants**

Ces licences, suivant leur type, ouvrent droit à participer aux compétitions organisées sous l'autorité de la FFSA ou à pratiquer l'entraînement à l'année (année civile).

- **Licences Encadrants**

Ces licences permettent d'assurer dans les conditions de qualification, d'élection ou de délégation déterminées pour chaque type de licence encadrant, des fonctions fédérales et d'encadrement général lors des épreuves.

- **Licences Personnes Morales**

Ces licences sont destinées aux organisateurs, partenaires techniques, constructeurs, sociétés et écuries.

Demande

Les licences sont délivrées par la FFSA et rattachées à une association sportive affiliée. On ne peut être licencié qu'au titre d'une même association sportive, quels que soient le nombre et la catégorie de licences sollicitées. Chaque association est titulaire d'un code A.S. Toute demande de licence doit être formulée sur le site licence.ffsa.org et accompagnée de toute pièce se rapportant à la demande. Les associations sportives sont chargées de valider les demandes de licences.

Les demandes de licences organisateur, organisateur coupe de marque, partenaire technique, constructeur, société et écurie devront être adressées au Service Vie Fédérale de la FFSA.

Les demandeurs de licence dans l'impossibilité de formuler leur demande sur le site licence.ffsa.org, auront la possibilité d'utiliser le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site ffsa.org – Vie Fédérale/La licence FFSA/Documents à télécharger. Ce formulaire dûment rempli devra être transmis à l'association sportive pour que cette dernière saisisse la demande de licence pour le compte du demandeur dans l'outil e-licence.

Durée de validité

Les licences sont valables pour l'année civile en cours et viennent obligatoirement à expiration le 31 décembre de chaque année.

La validité d'une licence est cependant prorogée jusqu'au 31 mars de l'année suivante lorsque son titulaire est :

- soit passible de poursuites disciplinaires,
- soit partie dans une procédure d'appel sportif en cours, et ce, uniquement en ce qui concerne la compétence de la commission de discipline et/ou du tribunal d'appel national de la FFSA.

Voir § Assurances.

Refus de licence

La FFSA peut refuser la délivrance d'une licence à tout demandeur qui ne remplirait pas les conditions requises, qui poursuivrait un objet contraire à ceux de la FFSA, qui aurait refusé d'appliquer des décisions de la FFSA ou qui, par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à la FFSA, à ses membres ou à ses dirigeants.

Changement d'association

La FFSA pourra procéder durant l'année civile en cours, au changement d'association et de code A.S. d'un licencié qui en ferait la demande expresse auprès du Service Vie Fédérale de la FFSA. Le changement de code entraînera un surcoût de 30 euros et le transfert de toutes ses licences sur la nouvelle association.

b) Examen médical

Pour les licences pratiquants (concurrents conducteurs)

Pour renseigner le certificat médical, les personnes peuvent soit s'adresser à un titulaire du Certificat d'Etudes Spéciales de Biologie et de Médecine du Sport ou d'une Capacité de Médecine du Sport ou encore d'un équivalent reconnu par le Conseil de l'Ordre des Médecins (la liste de médecins peut être consultée sur le site www.conseil-national.medecin.fr), soit à un membre de la Commission Médicale ou un membre du Groupe de Travail Médical Karting FFSA ou un Médecin Fédéral FFSA (auto ou karting, le cas échéant), soit à un généraliste régulièrement inscrit à un tableau de l'Ordre des Médecins.

Première demande de licence internationale ou après 5 ans d'interruption de licence internationale

Les demandeurs d'une première licence internationale ou après 5 ans d'interruption devront subir un examen complet de la vue auprès d'un ophtalmologiste qualifié, examen qui devra obligatoirement comporter la mesure de l'acuité visuelle, l'étude de la vision des couleurs, la détermination du champ de vision, l'étude de la vision binoculaire, une recherche des troubles auditifs et vestibulaires (test de Fukuda conseillé). Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral (medical@ffsa.org).

Examen cardiologique

Les demandeurs d'une licence internationale doivent subir un examen cardiologique tous les 2 ans :

- Jusqu'à 45 ans, un électrocardiogramme 12 dérivations
- Pour les plus de 45 ans, un ECG d'effort

Pour les demandeurs d'une licence (hors licence internationale) de plus de 45 ans, un examen cardiologique est obligatoire tous les 5 ans.

Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral (medical@ffsa.org).

Une fois la fiche médicale dûment rédigée, le médecin examinateur devra remplir le certificat médical inclus dans la demande de licence. Le licencié devra obligatoirement en garder une COPIE.

Traitement médical prolongé ou continu

Dans tous les cas, un licencié sous traitement médical prolongé ou continu devra aviser impérativement le Médecin Fédéral National en lui faisant parvenir sous pli confidentiel, la copie dudit traitement.

Demande de licence pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs

Pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs, la délivrance de la licence annuelle est subordonnée à la première visite médicale de l'année en cours, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 11 février 2004 fixant la périodicité des examens médicaux. Cette visite pourra avoir lieu dans tout Centre Médico-Sportif. Aussi, tout pilote de haut-niveau et espoir devra fournir, en même temps que sa demande de licence (dont la fiche médicale aura été remplie), l'attestation de la première visite de suivi sportif imposée à tout sportif de haut-niveau.

La licence entraînement (hormis la licence H karting) nécessite un certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile et/ou karting.

c) *Participation aux Epreuves Internationales*

Les titulaires d'une licence internationale FFSA bénéficient d'une autorisation permanente pour participer aux épreuves inscrites au calendrier international de la FIA qui sont ouvertes à leur grade de licence.

d) *Participation aux Epreuves Nationales organisées dans un pays étranger*

Conformément à l'article 2.3 et suivants du Code Sportif International, une épreuve nationale peut, à la discrétion de la fédération étrangère qui l'autorise, admettre la participation de licenciés titulaires d'une licence nationale d'autres fédérations, sous réserve qu'elle soit régulièrement inscrite au calendrier national de la fédération concernée. Il importera que le licencié s'en assure auprès de l'organisateur et demande l'autorisation préalable de la FFSA.

e) *Etranger*

Conformément à l'article 9.3 et suivants du Code Sportif International, les étrangers peuvent postuler à la délivrance d'une licence FFSA sous réserve de fournir :

- 1 autorisation de l'Autorité Sportive Nationale du pays de leur nationalité.
- 1 justificatif de résidence permanente en France.
- 1 justificatif attestant de leur scolarisation permanente en France, pour les moins de 18 ans au jour de la demande de licence.

f) *Duplicata / Changement d'association*

Le tarif pour un duplicata de licence est de 20 euros.

Le tarif pour un changement d'association en cours d'année civile est de 30 euros.

(cf §I – GENERALITES, point 5).

g) **Licences multiples et changement de licence**

Un licencié demandant plusieurs licences (pratiquant et/ou encadrant) en cours d'année civile, paiera le montant le plus élevé. Chaque licence supplémentaire donnera lieu à règlement de 10 euros à partir de la 2^{ème} licence. Un licencié changeant de licence, par procédure d'évolution de cette dernière (suppression de la licence précédente en conséquence), paiera la différence entre les deux montants de licence.

Ces dispositions ne s'appliquent pas dans le cadre de la prise conjointe d'une licence et d'un titre de participation ou de deux titres de participation.

NB : Dans le cadre de licences multiples, le nombre de laissez-passer acquis au titre de l'une ou de l'autre des licences ne peut pas être cumulé.

h) **Laissez-passer FFSA**

Les laissez-passer FFSA ne pourront être délivrés qu'aux titulaires d'une licence FFSA (soit en tant que personne physique, soit à travers une personne morale), et ce, uniquement quand la mention " laissez-passer " figure dans les conditions de délivrance de ladite licence. Dans le cadre d'une licence personne morale, les laissez-passer ne seront délivrés aux personnes destinataires, que sous réserve qu'elles ne soient pas suspendues de licence au moment de la demande.

C. REGLEMENTATION

a) **Licences Pratiquants**

Les Licences Pratiquants sont réparties comme suit :

- Internationales
- Nationales
- Régionales

Tous les pilotes prioritaires FFSA doivent obligatoirement prendre une licence Internationale.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " A " AUTO

CODE : ICCA

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Avoir été titulaire d'une licence internationale « B » auto.et
- Avoir été classé dans les 5 premiers du classement général de 5 courses où la licence internationale " B " est requise dans les deux ans précédant la demande.
- ou
- Avoir été classé dans les 5 premiers du classement final d'un championnat pour lequel la licence " B " est requise lors de l'année en cours ou l'année précédente.
- et
- Avis favorable du Comité Directeur de la FFSA.
- **Renouvellement**
 - Participation à au moins 1 épreuve internationale où la licence internationale " A " est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une épreuve internationale.
- **Participation**

- Toutes les épreuves du calendrier FFSA.
- Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance inférieur ou égal à 1kg/ch.

TARIF : 1 535 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " B " AUTO

CODE : ICCB

▪ **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Avoir 18 ans minimum et avoir participé de manière satisfaisante à au moins 10 courses nationales ou courses internationales pour voitures sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande.
ou
- Avoir été titulaire d'une licence internationale " C " (" C " auto, ou " C " F4) et avoir participé de manière satisfaisante à au moins 7 courses de championnats nationaux ou courses internationales.
ou
- Avoir terminé dans les 3 premiers au classement final d'un championnat du Monde ou d'une Coupe du Monde de la CIK.

▪ **Renouvellement**

- Participation à au moins 1 épreuve internationale où la licence internationale " B " est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une épreuve internationale.

▪ **Participation**

- Toutes les épreuves du calendrier FFSA.
- Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 1kg/ch. et 2kg/ch. et pour les Championnats WTCC et Formule E de la FIA.

TARIF : 825 €

- **Conditions de délivrance**
- **Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans**
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **A partir de 16 ans minimum :**
 - Stage dans une école de pilotage durant l'année en cours ou l'année précédente dûment sanctionné par une attestation.
ou
 - Attestation de classement en karting en 2017 dans un championnat CIK/FIA ou dans un championnat FFSA.
- **A partir de 18 ans :**
 - Avoir été titulaire de la licence nationale concurrent conducteur auto (NCC).
ou
 - Avoir été titulaire de la licence " B " internationale de la CIK.
ou
 - Avoir été titulaire de la licence internationale "D".
et
 - Avoir également participé de manière satisfaisante à au moins 5 épreuves pour voitures sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande.
- **Participation**
- **A partir de 16 ans minimum :**
 - Toutes les épreuves du calendrier FFSA sur circuit et circuit tout terrain (régional, national et international), à l'exception des courses internationales libres sur circuit et des championnats FIA sur circuit.
 - Toutes les épreuves du calendrier FIA sur circuit, dans les pays acceptant les non titulaires du permis de conduire, à l'exception des épreuves internationales libres sur circuit et des championnats FIA sur circuit.
- **A partir de 18 ans :**
 - Toutes les épreuves du calendrier FFSA.
 - Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 2kg/ch. et 3kg/ch. (excepté celles précisées ci-dessus) et pour les Championnats d'Autocross, de Rallycross et de Camions de la FIA.
 - Requis également pour les voitures historiques de Formule Un (période G et au-delà), de Formule Deux (Période H et au-delà), d'Indy Car (Période G et au-delà), de Formule 5000 et Formule A (toutes), du Groupe C (toutes), de CanAm (toutes) et de Sport-Prototype de plus de 2 litres (Période G et au-delà) indépendamment du rapport poids/puissance.

TARIF : 510 €

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Avoir été titulaire d'une licence concurrent conducteur auto et avoir participé de manière satisfaisante à des épreuves reconnues par la FFSA avec ladite licence (licences nationale et régionale sont considérées de même niveau dans ce cadre) ou avec une licence de degré équivalent d'une ASN membre de la FIA.
- **Participation**
 - Toutes les épreuves « route » (rallyes, rallyes tout-terrain, courses de côte et les autres épreuves où les départs sont donnés séparément à chaque concurrent) inscrites au calendrier international de la FIA et toutes les épreuves du calendrier national FFSA (toutes disciplines).

TARIF : 510 €

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Avoir participé de manière satisfaisante à au moins 5 épreuves sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande (palmarès à fournir).
 - ou
 - Avoir été titulaire de la licence « B » internationale de la CIK.
- **Participation**
 - Toutes les épreuves du calendrier FFSA.

Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance supérieur à 3kg/ch. (excepté celles précisées ci-dessus) et pour toutes les séries Internationales Club et Bronze enregistrées par la FIA et pour toutes les voitures historiques roulant dans des épreuves sur circuit (excepté celles précisées ci-dessus), même si certaines voitures ont un rapport poids/puissance inférieur à 3kg/ch.

TARIF : 510 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans révolus (mais jamais ***au-delà de la date anniversaire des 19 ans***).
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
 - Tous les rallyes internationaux inscrits au calendrier FIA, uniquement comme copilote.

TARIF : 290 €

NB : Cette licence ne permet en aucun cas de conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye.

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 16 ans révolus date anniversaire faisant foi (mais jamais au-delà de la date anniversaire des 23 ans).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
- Compétitions et entraînements sur un véhicule utilisé dans le cadre du Championnat de France F4, encadrés par le personnel de la FFSA Academy.

TARIF : 242 €

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 13 ans dans l'année à 16 ans non révolus à la date d'émission de la licence pour les pilotes d'Auto-cross.
- Etre âgé de 14 ans révolus au 1^{er} janvier à 17 ans non révolus à la date d'émission de la licence pour les pilotes de Rallycross.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir participé régulièrement à des épreuves de sport automobile reconnues par la FFSA et à la satisfaction de cette dernière, dans les deux ans précédant la demande.
- **Participation**
- Auto-Cross : Coupe JuniorBuggy de la FIA.
- Rallycross : toute série internationale Rallycross. Se référer au règlement de l'épreuve concernée.

TARIF : 290 €

NB : Cette licence ne permet pas de participer à des épreuves nationales Rallycross pour les moins de 16 ans.

- **Conditions de délivrance**
- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
- Toutes les épreuves de dragsters du calendrier FFSA et FIA.
- Toutes les épreuves d'accélération du calendrier FFSA.
- Tentatives de records.

TARIF : 179 €

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Toutes les épreuves de régularité du calendrier FFSA et FIA.

TARIF : 179 €

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).

Cette licence est réservée aux handicapés physiques, non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du sport automobile ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).
- **Renouvellement**

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional. En cas d'interruption de 3 ans ou plus, un nouveau test d'extraction est obligatoire.
- **Participation**
 - Toutes les épreuves du calendrier FFSA et FIA où les départs sont donnés séparément à chaque conducteur, sauf si l'épreuve est ouverte exclusivement aux personnes handicapées. Les participations sont soumises à l'accord de l'ASN organisatrice.
 - Dans certains cas particuliers, possibilité de piloter en circuit (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International et réglementation médicale FFSA).

TARIF : 510 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 15 ans dans l'année (18 ans révolus pour les pilotes de Superkart).
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
 - Palmarès des 24 derniers mois selon définition CIK/FIA pour les licences de degré " A ".
- **Renouvellement**
 - Après deux années d'inactivité (de non-participation) dans les championnats, coupes et trophées CIK/FIA, le pilote pourra demander à perdre le bénéfice de sa licence de degré " A " au profit d'une licence de degré " B ", sauf si au cours des trois dernières années de son activité, il a été classé dans les six premiers d'un championnat, coupe ou trophée du groupe 1 ou a détenu une extension super-licence.
 - Au-delà de cinq années d'inactivité (de non-participation) dans les championnats, coupes et trophées CIK/FIA, le pilote perd automatiquement le bénéfice de sa licence de degré " A " et pourra obtenir une licence de degré inférieur.

▪ **Participation**

- Toutes les épreuves karting du calendrier FFSA et CIK/FIA dans la catégorie autorisée (exceptées celles non ouvertes aux pilotes degré " A " CIK/FIA).
- Assistance technique d'un concurrent-conducteur dans épreuve karting.

TARIF : 320 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " B " KARTING

CODE : ICCBK

▪ **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 15 ans dans l'année (18 ans révolus pour les pilotes de Superkart).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire l'année précédente d'une licence internationale " C " et palmarès des 24 derniers mois selon définition CIK/FIA pour les licences de degré " B ".

▪ **Renouvellement**

A défaut d'avoir participé à au moins une épreuve internationale de la catégorie appropriée par période de 2 ans, le pilote devra satisfaire aux conditions définies par la CIK/FIA pour l'attribution d'une licence de degré " B ".

▪ **Participation**

- Toutes les épreuves karting du calendrier FFSA et CIK/FIA dans la catégorie autorisée.
- Assistance technique d'un concurrent-conducteur dans épreuve karting.

TARIF : 295 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " JUNIOR KARTING

CODE : ICCJK

▪ **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 12 ans dans l'année à 14 ans dans l'année.
- Avoir participé de manière satisfaisante à au moins cinq courses de karting reconnues par la FFSA.
- Le poids du pilote (équipement du pilote compris) doit être d'au moins 35 kg à tout moment lors d'une compétition.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

▪ **Renouvellement**

- Jusqu'à l'âge de 14 ans dans l'année.
- Le poids du pilote (équipement du pilote compris) doit être d'au moins 35 kg à tout moment lors d'une compétition.
- Condition de délivrance exceptionnelle à 15 ans dans l'année suivant les critères de la CIK-FIA.

▪ **Participation**

Toutes les épreuves karting du calendrier FFSA et CIK/FIA dans la catégorie autorisée (exceptées celles non ouvertes aux licences de degré " C ").

TARIF : 262 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " RESTRICTED KARTING

CODE : ICCCRK

▪ **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 14 ans dans l'année à 15 ans dans l'année.
- Avoir participé de manière satisfaisante à au moins cinq courses de karting reconnues par la FFSA.
- Le poids du pilote (équipement du pilote compris) doit être d'au moins 40 kg à tout moment lors d'une compétition.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

▪ **Renouvellement**

- Jusqu'à l'âge de 15 ans dans l'année.
- Le poids du pilote (équipement du pilote compris) doit être d'au moins 40 kg à tout moment lors d'une compétition.
- Condition de délivrance exceptionnelle à 16 ans dans l'année suivant les critères de la CIK-FIA.

▪ **Participation**

- Toutes les épreuves karting du calendrier FFSA et CIK/FIA dans la catégorie autorisée (exceptées celles non ouvertes aux licences de degré " C ").
- Uniquement catégories sans boîte de vitesses.

TARIF : 262 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " SENIOR KARTING

CODE : ICCCSK

▪ **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 15 ans dans l'année (18 ans révolus pour les pilotes de Superkart).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

▪ **Participation**

- Toutes les épreuves karting du calendrier FFSA et CIK/FIA dans la catégorie autorisée (exceptées celles non ouvertes aux licences de degré " C ").
- Assistance technique d'un concurrent-conducteur dans épreuve karting.

TARIF : 268 €

Cette licence devra être demandée simultanément à la licence pratiquant mineur

▪ **Conditions de délivrance**

- Etre représentant légal du mineur correspondant.

▪ **Participation**

- Concurrent du pilote mineur dont on est le représentant légal.

- Assistance dans épreuve automobile/karting.

TARIF : 79 €

Tout titulaire d'une licence concurrent tuteur pourra déléguer sa qualité de tuteur à une autre personne physique licenciée, sous réserve que cette dernière soit majeure et titulaire d'une licence Concurrent.

Cette délégation devra être faite sur le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire devra être présenté, dûment complété, au moment des vérifications administratives (voir ci-après).

FORMULAIRE DE DELEGATION

Je soussigné(e) (**nom et prénom du représentant légal**) :

.....

Titulaire de la licence Concurrent Tuteur 2020 numéro :

Né(e) le à

De nationalité.....

Demeurant.....

.....

Représentant légal de (nom et prénom du mineur) :

.....

Licencié à la FFSA sous le numéro :

donne pouvoir à (nom et prénom du mandataire)

.....

Titulaire de la licence Concurrent Conducteur ou Concurrent Tuteur 2020 numéro :

Demeurant.....

.....

désigné(e) en qualité de mandataire spécial, aux fins de me représenter en qualité de concurrent tuteur de

(nom et prénom du mineur) :

dans le cadre de son activité de conducteur,

- pour l'ensemble des épreuves de l'année disputées par le conducteur (1)
- pour l'épreuve dénommée "....."

Se déroulant

le(s)..... (1)

Fait à

Le.....

Signature du représentant légal

Signature du mandataire

(1) A compléter suivant qu'il s'agira d'une délégation de pouvoir à l'année (écrire le nom du championnat, du trophée...) ou d'une délégation de pouvoir pour une seule épreuve.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO

CODE : NCC

▪ Conditions de délivrance

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.

▪ Participation

- Toutes les épreuves du calendrier FFSA (nationales et régionales) à l'exception des Championnats de France FFSA GT et F4 pour lesquels une licence internationale est exigée.

TARIF : 435 €

NATIONALE JUNIOR AUTO RALLYE

CODE : NJR

▪ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 16 ans minimum et jusqu'à ***la date anniversaire des 19 ans***
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

▪ Participation

Tous les rallyes nationaux et régionaux inscrits au calendrier de la FFSA, uniquement comme copilote.

TARIF : 133 €

NB : Cette licence ne permet en aucun cas de conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye.

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT

CODE : NJC

▪ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 16 ans minimum et jusqu'à ***la date anniversaire des 19 ans***.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

▪ Participation

Epreuves sur circuit asphalte, circuit tout-terrain et épreuves d'Endurance Tout-terrain inscrites au calendrier national et/ou régional.

TARIF : 235 €

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT F4

CODE : NJCF4

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à ***la date anniversaire des 16 ans***.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

▪ Participation

Epreuves sur circuit asphalte dans le cadre du Championnat de France Junior F4.

TARIF : 235 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE

CODE : NCCT

- **Conditions de délivrance**
- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.

Participation

- Toutes les épreuves nationales ou régionales de Circuit Tout-Terrain du calendrier FFSA, à l'exception des catégories Supercars et Super 1600 Rallycross.
- Toutes les épreuves nationales ou régionales SSV du calendrier FFSA.

TARIF : 234 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR REGULARITE

CODE : NCCR

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 16 ans minimum
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
Toutes les épreuves nationales de régularité du calendrier FFSA.

TARIF : 133 €

NB : Cette licence ne permet de conduire que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR DRIFT

CODE : NCCDR

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans.**
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
Toutes les épreuves Drift inscrites au calendrier FFSA.

TARIF : 172 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR JEUNE DRAGSTER

CODE : NCCJD

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 8 ans minimum et jusqu'à **la date anniversaire des 19 ans.**
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
- Toutes les épreuves de MINI DRAG sur 200 mètres maximum.
- A partir de 16 ans, en STREET RUN sur 400 mètres maximum et épreuves dragster/épreuves d'accélération.

TARIF : 83 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans**.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
 - Pratique du sport automobile en entraînement uniquement sur circuits agréés par la FFSA.

TARIF : 104 €

NB : Les véhicules utilisés pour l'entraînement doivent être :

- soit des véhicules à usage routier possédant un titre de circulation et ayant fait l'objet d'une homologation routière dans la CEE avec réception par type et en conformité avec celle-ci.
- soit des véhicules de type compétition, en conformité complète avec les prescriptions de sécurité exigées par la réglementation circuit de la FFSA.

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à **la date anniversaire des 16 ans**.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et pièce d'identité ou copie du livret de famille pour les nouveaux licenciés mineurs.
- **Participation**
 - Pratique du Sport Automobile en entraînement uniquement, encadré par le personnel de la FFSA Academy.

TARIF : 104 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 12 ans dans l'année.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
 - Toutes les épreuves karting nationales du calendrier FFSA.
 - Epreuves de karting nationales d'une ASN étrangère avec autorisation de la FFSA.
 - Assistance technique d'un concurrent conducteur dans épreuve karting si 15 ans minimum.

TARIF : 164 €

NB : Au regard des dispositions de la Réglementation :

- Les pilotes atteignant l'âge de 12 **ou 13 ans en 2020** ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCK et NCKK.
- Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

■ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 10 ans dans l'année à **13** ans dans l'année.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

■ Participation

- Toutes les épreuves karting nationales du calendrier FFSA dans la catégorie concernée.
- Epreuves de karting nationales d'une ASN étrangère avec autorisation de la FFSA (dans l'année de leurs 12 ans).
- Les pilotes atteignant l'âge de **12 ans ou 13 ans** dans l'année pourront bénéficier de cette licence dans le cadre du Championnat de France Junior Karting.
- **Pratique du karting avec un kart junior en entraînement uniquement, encadré par le personnel de la FFSA Academy.**

TARIF : 159 €

NB : Au regard des dispositions de la réglementation :

- Les pilotes atteignant l'âge de 10 ou 11 ans en **2020** ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCCK et NCCMK.
- Les pilotes atteignant l'âge de **12 ou 13 ans en 2020** ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCKK et NCCCK.

Cette disposition ne concerne pas l'extension de licence nationale en licence internationale.

Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours.

Après le changement de licence, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

■ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 7 ans dans l'année en cours à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un Volant d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting (attestation à fournir au Service Licences).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

■ Participation

- Toutes les épreuves karting nationales du calendrier FFSA dans la catégorie concernée.

TARIF : 85 €

NB : Au regard des dispositions de la réglementation :

- Les pilotes atteignant l'âge de 10 ou 11 ans en **2020** ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCMK et NCCCK.

Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement de licence, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

- **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 14 ans dans l'année.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

Cette licence est réservée aux handicapés physiques non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

- **Renouvellement**

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional.

- **Participation**

Toutes épreuves FFSA ouvertes aux utilisateurs de kart avec embrayage et avec démarreur.

TARIF : 164 €

NB : Le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (fiche d'agrément).

- **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 12 ans dans l'année.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale.

- **Participation**

- Pratique du karting en entraînement.
- Participation à des Courses Clubs.
- Assistance technique d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 ans minimum.

TARIF : 102 €

NB1 : les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance d'une licence pratiquant **au tarif préférentiel de 51 €**. **Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours, elle pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif préférentiel en vigueur.**

NB2 : Le matériel utilisé devra :

- soit correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit
- soit avoir été agréé par la FFSA

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 10 ans dans l'année à **13 ans** dans l'année.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale.
- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des Courses Clubs.

TARIF : 74 €

NB1 : les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance d'une licence pratiquant **au tarif préférentiel de 51 €**. **Dans ce cas, si la licence** est souscrite à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours, elle pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif préférentiel en vigueur.

NB2 : Le matériel utilisé devra :

- soit correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA s'adressant à des jeunes de 10 à **13 ans**, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit
- soit avoir été agréé par la FFSA

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 7 ans dans l'année en cours à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale
- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement (moteur 2 temps).
 - Participation à des Courses Clubs (moteur 2 temps).

TARIF : 56 €

NB1 : les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance d'une licence pratiquant, et pour un an uniquement, **au tarif préférentiel de 46 €**. **Dans ce cas, si la licence** est souscrite à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours, elle pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif préférentiel en vigueur.

NB2 : Le matériel utilisé devra :

- soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 7 à 11 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit
- soit avoir été agréé par la FFSA

■ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 6 ans révolus à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale
- Participation**
- Pratique du karting en entraînement (moteur 4 temps).
 - Participation à des Courses Clubs exclusivement (moteur 4 temps).

TARIF : 56 €

NB1 : les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance d'une licence pratiquant, et pour un an uniquement, **au tarif préférentiel de 46 €**. **Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours, elle pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif préférentiel en vigueur.**

NB2 : Le matériel utilisé devra :

- soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 6 à 11 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit
- soit avoir été agréé par la FFSA

■ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 12 ans dans l'année.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale.
- Participation**
- Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des démonstrations.
 - Participation à des épreuves de régularité.

TARIF : 41 €

NB : Le matériel utilisé devra correspondre aux classes définies par la FFSA ou CIK-FIA.

■ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 10 ans dans l'année.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale.

- **Participation**
- Pratique du karting en entraînement.
- Participation à des Courses Clubs.

TARIF : 98 €

NB1 : les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance d'une licence pratiquant au-tarif préférentiel de **51 €**. **Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours, elle pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif préférentiel en vigueur.**

NB2 : le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (fiche d'agrément).

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO

CODE : RCC

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
Toutes les épreuves régionales du calendrier FFSA.
- **Participation comme copilote** (sans possibilité de conduire)
Tous les rallyes nationaux du calendrier FFSA.

TARIF : 254 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE

CODE : RCCT

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 12 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans.**
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
 - **A partir de 12 ans :**
 - Les épreuves de Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint du calendrier FFSA
 - Les épreuves du Trophée Andros Sprint Car Super Sprint pour les pilotes ayant 16 ans avant la fin de l'année en cours et classés dans les 18 premiers du Trophée de France de la catégorie Junior Sprint.
 - Les épreuves SSV sur glace dans la catégorie SSV classe G (Monoplace 350cm³ maximum uniquement)
 - **A partir de 16 ans :**
 - Les épreuves régionales de Circuit Tout-Terrain du calendrier FFSA (Sprint Car, 2CV Cross, **de 4L Cross**, Fol'Car, etc.)
 - Les épreuves de Camion Cross en catégorie camion léger,
 - Les épreuves régionales de SSV

TARIF : 108 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TRIAL 4X4

CODE : RCCT4X4

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans.**
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
 - Pour les titulaires du permis de conduire, toutes les épreuves régionales de Trial 4x4 du calendrier de la FFSA.
 - Pour les non-titulaires du permis de conduire, toutes les épreuves régionales de Trial 4x4 du calendrier de la FFSA uniquement comme copilote.

TARIF : 108 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR SLALOM

CODE : RCCS

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Tous les slaloms inscrits au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 152 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR EPREUVE D'ACCELERATION

CODE : RCCR

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Toutes les épreuves régionales d'accélération du calendrier FFSA.
 - Toutes les épreuves nationales d'accélération, en catégorie Street Run uniquement, du calendrier FFSA.

TARIF : 74 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR « LYCEES DANS LA COURSE »

CODE : RCCLC

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum.
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile
 - Autorisation parentale
 - Attestation de participation à un stage d'apprentissage au pilotage effectué avec un moniteur titulaire du BPJEPS, délivrée par la Ligue Régionale ou à la FFSA Academy, pour les non-titulaires du permis de conduire.
- **Participation**
 - Epreuves de Course de Côte, Slalom et Circuit régionales dans le cadre de l'opération « Lycées dans la Course ».

TARIF : 118 €

Cette licence peut être délivrée, sous réserve de remplir les conditions ci-dessous, aux personnes ne remplissant pas les critères médicaux d'attribution d'une licence de conducteur.

- **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional et avis favorable du médecin fédéral national, et ce, suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA.

- **Renouvellement**

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional. En cas d'interruption de 3 ans ou plus, un nouveau test d'extraction est obligatoire.

- **Participation**

TARIF : 254 €

b) Formation et hiérarchie des encadrants

FONCTION	NIVEAU	PREMIERE DELIVRANCE DE LICENCE			RENOUVELLEMENT	
		Formation préalable	Examen	Organisme habilité à faire passer l'examen	Formation	Cycle
COMMISSAIRE						
Commissaire "C"	National	AS	Contrôle de connaissances oral	AS	Séminaire AS	3 ans
Responsable Zone Trial 4X4	International	AS	Théorie	AS	Séminaire AS	3 ans
Commissaire "B"	International	LSA	Théorie	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Commissaire "A" Chef de Poste Route Auto	International	LSA	Théorie + Pratique	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Commissaire "A" Chef de Poste Circuit	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire LSA	3 ans
COMMISSAIRE SPORTIF						
Commissaire Sportif Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation			
Commissaire Sportif Karting	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Juge Drift	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Juge Drift Stagiaire	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Commissaire Sportif Karting	International	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Sportif Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
DIRECTEUR DE COURSE						
Directeur de Course Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation			
Directeur de Course Drift	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Directeur de Course Trial 4X4	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Karting	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Karting	International	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Dragster	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Route Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Circuit Terre	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Circuit Asphalte	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
COMMISSAIRE TECHNIQUE						
Commissaire Technique Stagiaire Karting	International	LK	Attestation de suivi de formation		Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique Stagiaire Auto	International	FFSA	Attestation de suivi de formation		Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "C" Auto	International	FFSA	Théorie	LSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "B" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "A" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "C" Karting	International	Regroupement LK	Théorie + pratique	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique "B" Karting	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique "A" Karting	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique Course d'Accélération Dragster	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	2 ans
CHRONOMETREUR						
Chronométrateur Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation			
Chronométrateur "C" Route Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Chronométrateur "C" Circuit Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Chronométrateur "B" Auto	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Chronométrateur "A" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Chronométrateur Karting	International	FFSA	Théorie + étude de cas	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans

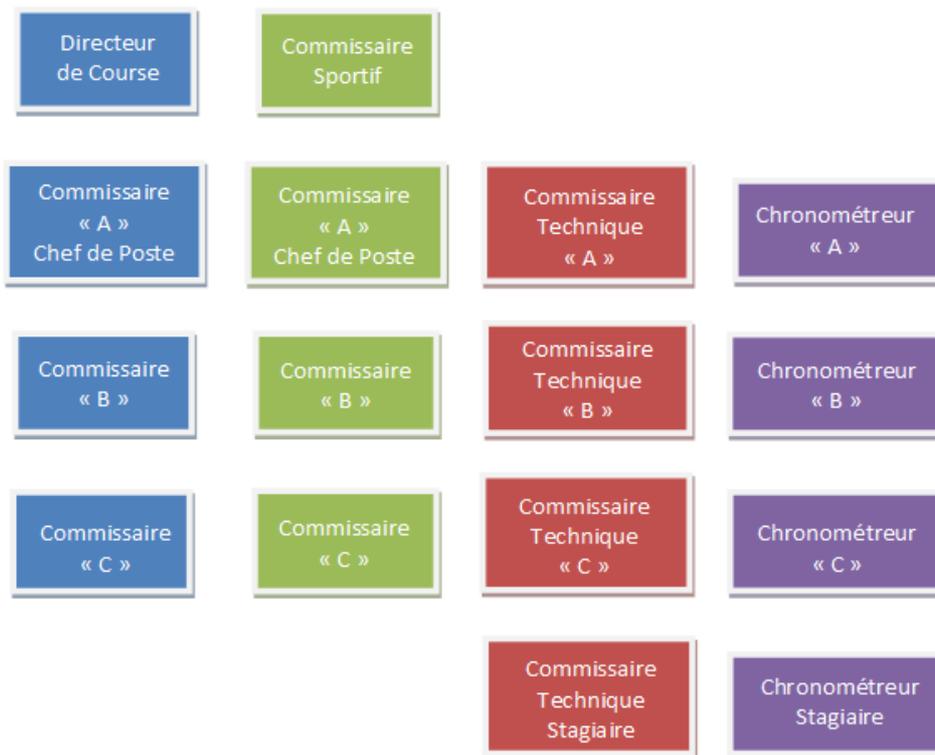
Schéma de fonctionnement général : Toutes les actions de formation de niveau LSA sont réalisées sous couvert du Responsable Formation de la LSA.

Celui-ci agit en liaison avec le Président de la LSA ou le Président de la LK et les Présidents des associations sportives concernés.

Toutes les actions de formation et les examens se matérialisent par la signature d'un **document type paraphé par le stagiaire et le Responsable Formation.**

Toutes les actions de formation de niveau FFSA sont réalisées sous couvert du **Responsable identifié** par la Commission Juges et Arbitres.

Si une association n'a pas nommé de Responsable Formation, la responsabilité revient à la LSA.
 Pour les séminaires sous couvert des AS, il est recommandé la présence du Responsable Formation à la LSA.
 Toute licence de degré supérieur permet, dans la même filière, d'exercer les fonctions des licences de degré inférieur.



Modalités de renouvellement des licences :

Arrêt d'un an : Possibilité de reprendre sa licence, l'année suivante.

Arrêt de deux ans : Possibilité de reprendre sa licence, après avis favorable de la Ligue et sous réserve de fournir une attestation d'actualisation des connaissances faite par le Responsable Formation de cette Ligue.

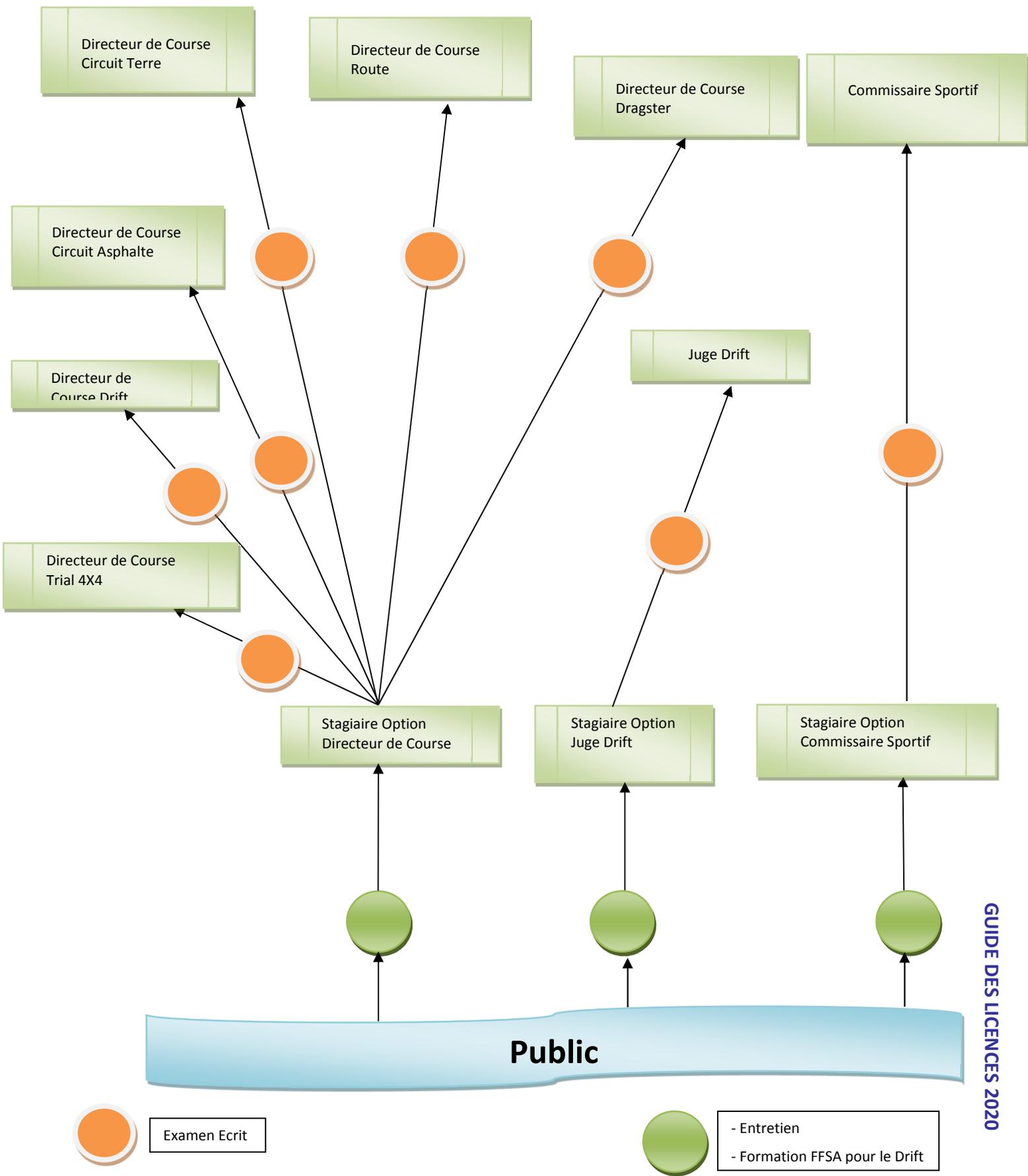
Arrêt de trois ans et plus : Possibilité de reprendre sa licence, après avis favorable **de la Ligue du Sport Automobile** et du Président de la Commission Juges et Arbitres, aux conditions suivantes :

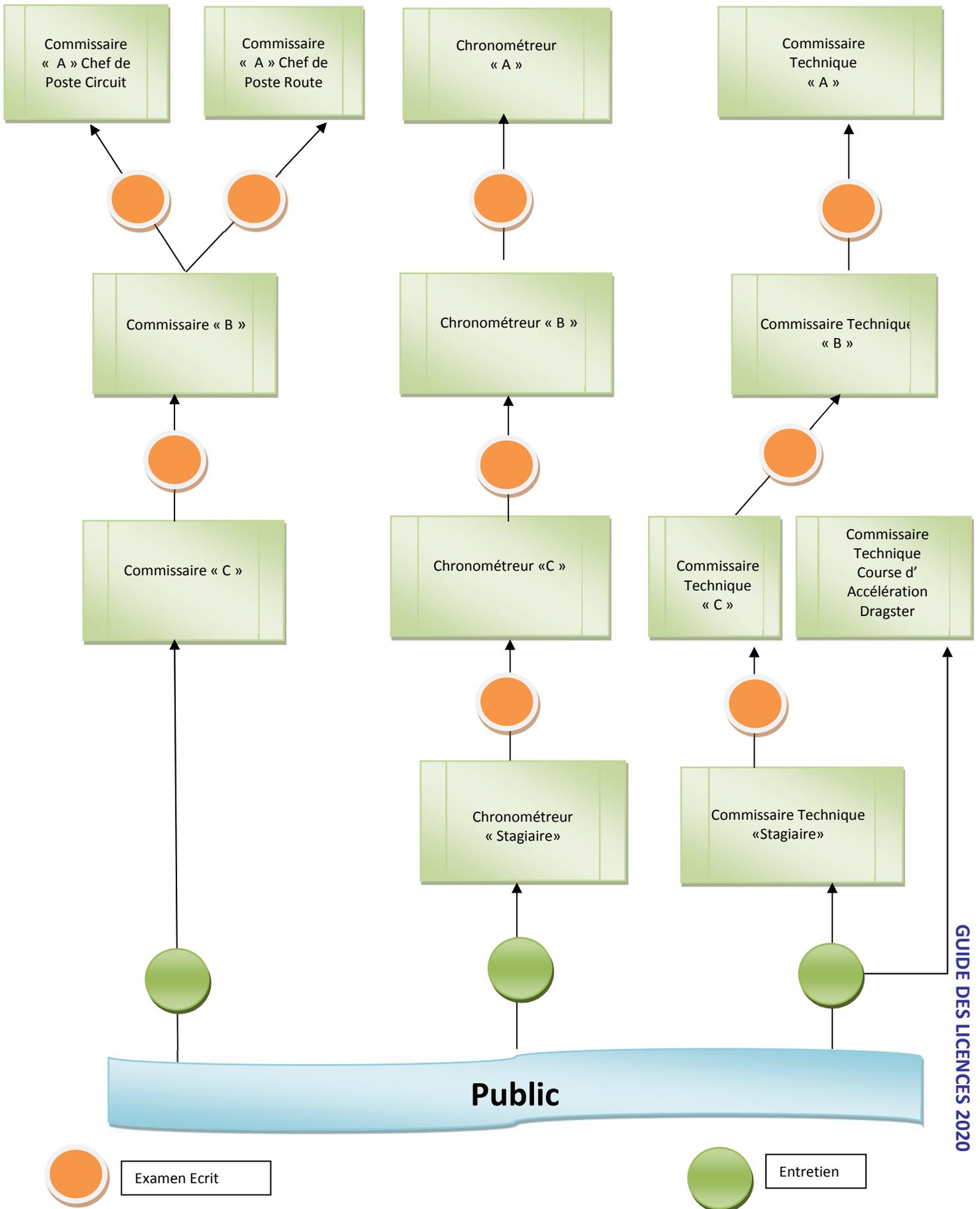
- Pour les Commissaires Sportifs, Directeurs de Course, Chronométrateurs et Commissaires, fournir une attestation d'actualisation des connaissances faite pas le Responsable Formation de cette Ligue.

NB : prochain séminaire : fin 2021

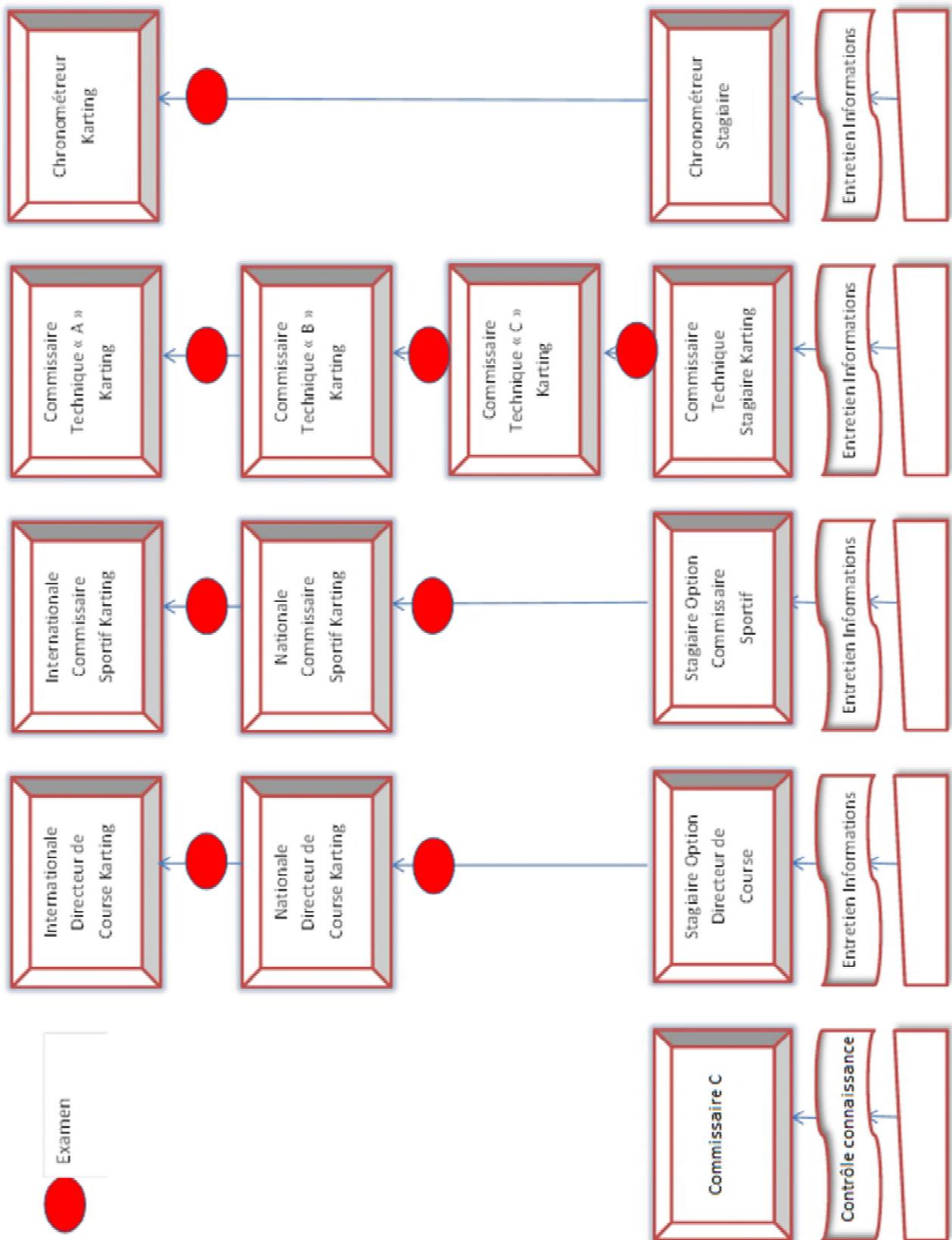
- Pour les Commissaires Techniques et officiels Karting, avoir assisté dans les 2 années précédentes à un séminaire FFSA.

c) **Organigramme des licences « Encadrants Auto »**





d) Organigramme des licences « Encadrants karting »



INTER. PERSONNE SATELLITE

CODE : EIPS

- **Conditions de délivrance et renouvellement**
 - Etre âgé de 15 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Fonction**
 - Assistance d'un concurrent-conducteur dans épreuve auto et karting.

TARIF : 63 €

INTER. VOLONTAIRE

CODE : EIV

- **Conditions de délivrance et renouvellement**
 - Etre âgé de 15 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Fonction**
 - Fonction administrative et /ou d'organisation dans épreuve auto et karting.

TARIF : 63 €

INTER. DIRIGEANT

CODE : EID

- **Conditions de délivrance et renouvellement**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
- **Fonction**
 - Dirigeant d'association sportive ou responsabilité administrative et/ou d'organisation technique dans épreuve auto et karting.

TARIF : 94 €

NATIONALE COMMISSAIRE " C "

CODE : ENCOC

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de **16 ans** minimum.
 - **Autorisation parentale pour les mineurs.**
 - **Avoir suivi un stage de formation.**
 - Avoir passé un contrôle de connaissances.
- **Fonction**
 - **Un mineur ne peut pas officier seul sur le poste.**
 - Commissaire dans épreuve auto et karting sur le territoire français uniquement.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 55 €

INTER.RESPONSABLE DE ZONE TRIAL 4X4

CODE : EIRZT4X4

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir rempli les fonctions de Commissaire « C » dans l'année ou l'année précédente.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Responsable de zone dans épreuve Trial 4X4.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 63 €

INTER. COMMISSAIRE " B "

CODE : EICOB

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale Commissaire « C »
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Commissaire dans épreuve auto et karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 63 €

INTER. COMMISSAIRE " A " CHEF DE POSTE ROUTE AUTO

CODE : EICOACPR

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence de Commissaire "B".
 - Avoir officié pendant au moins 2 ans avec ladite licence sur 6 épreuves minimum.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chef de poste dans épreuve sur route, CRAC en régional, responsable CH, CP, point stop, parc.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 81 €

INTER. COMMISSAIRE " A " CHEF DE POSTE CIRCUIT

CODE : EICOACPC

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence de Commissaire "B".
 - Avoir officié pendant au moins 2 ans avec ladite licence sur 6 épreuves minimum.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chef de poste dans épreuve sur circuit auto.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 81 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir suivi un stage de formation théorique.
- **Fonction**

Formation pratique des différentes fonctions de commissaire sportif (juge de fait, responsable de CH, responsable de l'apposition de la publicité, chargé des relations concurrents, secrétaire de collège, membre d'un collège,...), sous la direction d'un commissaire sportif, dans épreuve auto et karting.
- **Conditions de renouvellement**

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la première année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

 - Une licence stagiaire peut être renouvelée deux fois.
 - Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.
 - Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 68 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul.

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir suivi un stage de formation théorique.
- **Fonction**
 - **Formation pratique** de la fonction de juge Drift stagiaire sous la direction d'un juge Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves.

TARIF : 68 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul.

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option juge Drift.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Juge dans épreuve Drift.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 120 €

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Président ou membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve nationale karting.
 - Commissaire sportif stagiaire dans épreuve auto.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale de commissaire sportif karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Président ou membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve karting.
 - Commissaire sportif (sans présidence) dans épreuve auto.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 140 €

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Président ou membre d'un collège de commissaires sportifs dans épreuve auto.
 - Chargé des relations avec les concurrents dans épreuve auto, juge de fait, responsable de CH, responsable de l'apposition de la publicité, ...
 - Commissaire sportif (sans présidence) dans épreuve karting.
 - **Pour toutes autres fonctions se référer aux Prescriptions Générales de la FFSA.**
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 177 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir suivi un stage de formation **théorique.**
- **Fonction**

- **Formation pratique** de la fonction de directeur de course dans épreuve auto et/ou karting sous la responsabilité d'un directeur de course ou **formation pratique** de la fonction de directeur de course Drift stagiaire sous la direction d'un directeur de course Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.
- **Conditions de renouvellement**
- En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la première année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.
- **Une licence stagiaire peut être renouvelée deux fois.**
- **Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.**
- **Après deux échecs** à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, **la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.**

TARIF : 68 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul.

INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE TRIAL 4X4

CODE : EIDCT4X4

- **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve nationale Trial 4X4.
- **Conditions de renouvellement**
- Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 120 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE DRIFT

CODE : ENDCDR

- **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve Drift.
- **Conditions de renouvellement**
- Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 120 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING

CODE : ENDCK

- **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve nationale karting.

- Adjoint à la direction de course dans épreuve auto, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.
- **Conditions de renouvellement**
Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE KARTING

CODE : EIDCK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale directeur de course karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve nationale karting.
 - Adjoint à la direction de course dans épreuve auto, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.
- **Conditions de renouvellement**
Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 140 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE DRAGSTER

CODE : EIDCD

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou circuit terre.
 - Avoir été reçu à l'examen spécifique Dragster.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve dragster et accélération.
 - Directeur de course adjoint dans épreuve dragster et accélération.
 - **Adjoint** à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, **dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.**
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE ROUTE AUTO

CODE : EIDCR

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course circuit asphalte, circuit terre ou karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve route auto.
 - Directeur de course adjoint ou directeur de course adjoint d'ES dans épreuve route auto.

- **Adjoint** à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, **dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.**
- **Conditions de renouvellement**
- Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT ASPHALTE

CODE : EIDCCA

- **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit terre ou karting.
- Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve auto circuit asphalte.
- Directeur de course adjoint dans épreuve auto circuit asphalte
- **Adjoint** à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, **dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.**
- Directeur de course dans épreuve Superkart
- **Conditions de renouvellement**
- Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT TERRE

CODE : EIDCCT

- **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou karting.
- Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve auto circuit terre.
- Directeur de course adjoint dans épreuve auto circuit terre.
- **Adjoint à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le Directeur de Course ou le Directeur de Course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.**
- **Conditions de renouvellement**
- Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 177 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE AUTO

CODE : EICTST

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 16 ans minimum.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Avoir eu un entretien individuel avec le commissaire technique responsable **de la Ligue du Sport Automobile.**
- **Fonction**

- **Formation pratique** de la fonction de commissaire technique sous la direction d'un commissaire technique en auto, et ce, dans au moins 6 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.
- **NB : impossibilité d'occuper un poste seul.**
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

TARIF : 52 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE " C " AUTO

CODE : EICTC

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique stagiaire auto.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Commissaire technique adjoint d'un commissaire technique " A " ou " B ".
 - Commissaire technique en régional.
 - Commissaire technique en coupe de marque.

Nota : Pour les DOM-TOM, quand il n'y a pas de commissaire technique " A " ou " B ", un commissaire technique " C " pourra officier en tant que commissaire technique responsable et pourra officialiser les passeports techniques des véhicules de son territoire/département.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 136 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE " B " AUTO

CODE : EICTB

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique " C ".
 - Avoir été reçu à l'examen et, postérieurement à sa réussite, avoir officié en qualité d'assistant sous le contrôle d'un tuteur titulaire d'une licence commissaire technique " A ", et ce, dans au moins 6 épreuves de Championnat de France et parmi ces dernières dans 3 disciplines différentes du sport automobile.
- **Fonction**
 - Commissaire technique.
 - Commissaire technique responsable.
 - Commissaire technique responsable dans **sa Ligue du Sport Automobile.**
 - Etablissement des passeports techniques, sous réserve de figurer sur la liste validée par la Commission Technique FFSA.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique " B " .
 - Avoir été reçu à l'examen et, postérieurement à sa réussite, avoir officié en qualité d'assistant sous le contrôle d'un tuteur titulaire d'une licence commissaire technique " A " , et ce, dans au moins 6 épreuves de Championnat de France et parmi ces dernières dans 3 disciplines différentes du sport automobile.
- **Fonction**
 - Commissaire technique.
 - Commissaire technique responsable.
 - Commissaire technique délégué de la FFSA.
 - Commissaire technique responsable dans ***sa Ligue du Sport Automobile***. Etablissement des passeports techniques, sous réserve de figurer sur la liste validée par la Commission Technique FFSA.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir eu un entretien individuel avec le Président de la Ligue de karting.
- **Fonction**
 - ***Formation pratique*** de la fonction de commissaire technique sous la direction d'un commissaire technique en karting.
 - ***NB : Impossibilité d'occuper un poste seul.***
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

TARIF : 52 €

NB : Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique stagiaire karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**

- Commissaire technique adjoint d'un commissaire technique " A " ou " B " dans épreuve internationale.
- Commissaire technique dans épreuve nationale uniquement.

Nota : Pour les DOM-TOM, quand il n'y a pas de commissaire technique " A " ou " B ", un commissaire technique " C " pourra officier en tant que commissaire technique responsable.

- **Conditions de renouvellement**

- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 136 €

NB : Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE " B " KARTING

CODE : EICTBK

- **Conditions de délivrance**

- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique " C " karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**

- Commissaire technique.
- Commissaire technique responsable.
- Commissaire technique délégué de la FFSA.
- Commissaire technique responsable dans sa Ligue de karting.

- **Conditions de renouvellement**

- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €

NB : Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE " A " KARTING

CODE : EICTAK

- **Conditions de délivrance**

- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique " B " karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**

- Commissaire technique.
- Commissaire technique responsable.
- Commissaire technique délégué de la FFSA.
- Commissaire technique responsable dans sa Ligue de karting.

- **Conditions de renouvellement**

- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €

NB : Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE COURSE D'ACCELERATION-DRAGSTER CODE : EICTCAD

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 17 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Commissaire technique sur les courses d'accélération et de dragsters uniquement, inscrites au calendrier de la FFSA.
 - Etablissement des passeports techniques des voitures participant aux courses d'accélération et de dragsters uniquement.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 52 €

NATIONALE CHRONOMETREUR STAGIAIRE CODE : ENCHST

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir suivi un stage de formation dans sa ligue.
- **Fonction**
 - Formation pratique de la fonction de chronométrateur avec un chronométrateur C, B ou A ou chronométrateur karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année. En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année.

TARIF : 52 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul.

INTER. CHRONOMETREUR KARTING CODE : EICK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été chronométrateur stagiaire.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Gestion informatique et chronométrage d'une épreuve karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 104 €

INTER. CHRONOMETREUR " C " ROUTE AUTO

CODE : EICCR

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été chronométrateur stagiaire.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Donne le départ et prend les temps à l'arrivée sur épreuve route. Mise en œuvre du matériel du Chronométrage (Installation et réglage des cellules, mise à l'heure des chronomètres).
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 63 €

INTER. CHRONOMETREUR " C " CIRCUIT AUTO

CODE : EICCC

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été chronométrateur stagiaire.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Adjoint chronométrateur " A " ou " B " sur épreuve circuit.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021).

TARIF : 63 €

INTER. CHRONOMETREUR " B " AUTO

CODE : EICB

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de chronométrateur " C ".
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chronométrateur toutes disciplines.
 - Responsable chronométrage dans les épreuves Auto-Cross, Rallycross, Course de Côte (hors Championnat de France).
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 177 €

INTER. CHRONOMETREUR " A " AUTO

CODE : EICA

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de chronométrateur " B ".
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chronométrateur toutes disciplines.
 - Responsable chronométrage toutes disciplines.

- **Conditions de renouvellement**
- Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2021)

TARIF : 177 €

INTER. MEDICALE

CODE : EIM

- **Conditions de délivrance**
- Etre médecin inscrit à l'Ordre National des Médecins.
- Etre membre de la Commission Médicale de la FFSA ou inscrit sur la liste des médecins chefs établie chaque année par le Comité Directeur de la FFSA sur proposition de la Commission Médicale.

TARIF : 177 €

NATIONALE MEDICALE

CODE : ENM

- **Conditions de délivrance**
- Etre médecin inscrit à l'Ordre National des Médecins.
- **Fonction**
- Médecin assurant un service médical dans épreuve auto et karting.

TARIF : 73 €

NATIONALE MEDIA

CODE : NP

- **Conditions de délivrance**
- Journaliste du sport automobile détenteur d'une carte de presse en cours de validité.
- Personne assurant une activité de journaliste du sport automobile (non titulaire d'une carte de presse).
- ou**
- une activité d'attaché de presse de manière reconnue.
- **Laissez-passer FFSA**
- 1 Nominatif.

TARIF : 198 €

NB : La licence est gratuite pour les demandeurs figurant sur la liste établie par la Commission Presse.

f) Autres catégories de licence

INTER. CONSTRUCTEUR AUTO

CODE : ICA

- **Conditions de délivrance**
- Constructeur ou importateur automobile de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
- Engagement de 10 véhicules maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.
- Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs Coupe(s) de Marque, Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s), Série(s).
- Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA.

- **Cartes licences**
- 20 cartes licences.
- **Laissez-passer FFSA**
- 7 nominatifs.

TARIF : 84 000 €

INTER. ORGANISATEUR

CODE : IO

-
- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
 - **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA.
 - Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA (hors coupes de marque).
 - **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 5 600 €

***NB :** Pour les organisateurs d'un challenge ou trophée karting : 5 nominatifs (valables pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA).*

INTER. ORGANISATEUR COUPE DE MARQUE

CODE : IOCMA

-
- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
 - **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs Coupe(s) de Marque.
 - Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA.
 - **Laissez-passer FFSA**
 - 5 Nominatifs.

TARIF : 11 700 €

INTER. CONCURRENT SOCIETE AUTO

CODE : ISA

-
- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au registre du commerce.
 - **Participation**
 - Engagement de 10 véhicules maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.
 - **Cartes licences**
 - 10 cartes licences.
 - **Laissez-passer FFSA**
 - 3 nominatifs.

TARIF : 8 000 €

INTER. CONCURRENT SOCIETE KARTING

CODE : ISK

- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au registre du commerce avec objet dans le karting.
- **Participation**
 - Engagement de 10 karts maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.
 - Préparateur - commerçant - revendeur sur épreuve karting.
- **Cartes licences**
 - 10 cartes licences.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 5 nominatifs (valables pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA).

TARIF : 3 400 €

INTER. CONCURRENT GROUPE DE RECHERCHE

CODE : IGR

- **Conditions de délivrance**
 - Prendre contact avec le Service Vie Fédérale de la FFSA

TARIF : 1 070 €

NATIONALE ORGANISATEUR AUTO

CODE : NOA

- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau national (hors Coupes de Marque). Cf Article III - § D des Prescriptions Générales **de l'année en cours**.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 4 500 €

NATIONALE ORGANISATEUR KARTING

CODE : NOK

- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs de karts, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Série(s), Challenge(s) ou Trophée(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau national (hors Coupes de Marque).
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 1 700 €

NATIONALE CONCURRENT ECURIE AUTO

CODE : NCEA

Valable pour une seule discipline

- **Conditions de délivrance**
- Entité juridique déclarée ne comportant pas le nom d'une marque.
- **Participation**
- Engagement de 5 véhicules dans les épreuves du calendrier FFSA de la discipline mentionnée sur la licence.
- **Laissez-passer FFSA**
- 2 nominatifs dans la discipline concernée.

TARIF : 1 500 €

NATIONALE PARTENAIRE TECHNIQUE AUTO

CODE : NPT

- **Définition**
- Attribuée à un partenaire technique du sport automobile.
- **Conditions de délivrance**
- Société déclarée au registre du commerce avec objet dans l'automobile (pièce à fournir : extrait K Bis).
- **Laissez-passer FFSA**
- 2 nominatifs.

TARIF : 1 370 €

NATIONALE PARTENAIRE TECHNIQUE KARTING

CODE : NPTK

- **Conditions de délivrance**
- Société déclarée au registre du commerce avec objet dans le karting (pièce à fournir : extrait K Bis).
- **Fonction**
- Préparateur - commerçant - revendeur sur épreuve karting.
- **Laissez-passer FFSA**
- 1 nominatif valable pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA + 1 nominatif pour éventuel collaborateur titulaire d'une licence.

TARIF : 240 €

REGIONALE ORGANISATEUR AUTO

CODE : ROA

- **Conditions de délivrance**
- Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
- Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau « club » ou de niveau régional (hors Coupes de Marque). Cf Article III - § D des Prescriptions Générales **de l'année en cours**.
- **Laissez-passer FFSA**
- 2 Nominatifs.

TARIF : 1 850 €

ORGANISATEUR VH

CODE : OVH

-
- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
 - **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) de niveau VHC autorisé(es) par la FFSA. Cf Article III - § D des Prescriptions Générales **de l'année en cours**.
 - **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 560 €

ORGANISATEUR ROULAGE LIBRE

CODE : ORL

-
- **Condition de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
 - **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs manifestations de roulage libre sur circuit.

TARIF : 520 €

II. TITRES DE PARTICIPATION

A. CODES ET TARIFS

TITRES DE PARTICIPATIONS COMPETITION

NATIONAL

TPNR(E) National Régularité	69 €	Page 54
TPNRRO(E) National Régularité sur Routes Ouvertes	34 €	Page 54
TPNRM(E) National Régularité Montagne	49 €	Page 54
TPNM(E) National Montagne	66 €	Page 55
TPNC(E) National Circuit	154 €	Page 55
TPNVHCC(E) National VHC Circuit	133 €	Page 55
TPNDR(E) National Drift	40 €	Page 55
TPNCCK(E) National Course Clubs Karting	42 €	Page 56
TPNKL(E) National Karting Loisir	10 €	Page 56

REGIONAL

TPRS(E) Régional Slalom	44 €	Page 56
TPRM(E) Régional Montagne	55 €	Page 56
TPRRU(E) Régional Epreuve d'Accélération	44 €	Page 57
TPRT4X4(E) Régional Trial 4X4	44 €	Page 57
TPRT(E) Régional Terre	44 €	Page 57
TPRR(E) Régional Régularité	44 €	Page 57
TPRC(E) Régional Circuit	63 €	Page 58
TPRCLUB(E) Régional Club	44 €	Page 58
TPRMAE(E) Régional Manifestations Educatives	10 €	Page 58
TPES(E) E-Sport	5 €	Page 59

TITRES DE PARTICIPATION ENTRAINEMENT

TPNEJK(E) National Entraînement Journée Karting	32 €	Page 59
TPNEJA(E) National Entraînement Journée Auto	32 €	Page 59
TPNEAJ F4(E) National Entraînement Journée Auto F4	32 €	Page 60

TPRL(E)

National Entraînement Roulage libre	15 €	Page 60
-------------------------------------	------	---------

TITRE DE PARTICIPATION ANNUEL**TPANEFK**

Annuel National Ecole Française de Karting	32 €	Page 60
--	------	---------

(E) : Titres de Participation pour les étrangers non-résidents

B. CONDITIONS DE DELIVRANCE

a) Généralités

Définition

Les titres de participation permettent à toute personne physique non licenciée, de participer à certaines des activités de la FFSA. Les titres de participation sont délivrés dans certaines disciplines :

- soit pour une seule participation en compétition,
- soit pour la pratique de l'entraînement à la journée.
- soit pour la participation à l'année aux cours dispensés dans le cadre d'une Ecole Française de Karting reconnue par la FFSA.

La réception du titre de participation par son titulaire vaut engagement de se soumettre au respect des règles de la FFSA et aux règles de sécurité, ainsi qu'à l'autorité disciplinaire de la FFSA.

NB : *Un titre de participation ne permet pas de participer à une finale de Coupe de France.*

Demande

Ils sont délivrés soit directement par la FFSA, soit pour le compte de la FFSA via les associations sportives affiliées.

- TOUTE demande de titre de participation doit être réalisée via un formulaire imprimé prévu à cet effet et accompagnée de toute pièce se rapportant à la demande. Les imprimés sont disponibles auprès des associations sportives. Les associations sportives sont chargées du traitement des demandes de titres de participation.
- Seules les demandes de titre de participation pour TPANEFK, TPNEJK, TPNEJA et TPNEJAF4 peuvent faire également l'objet d'une demande dématérialisée via le site licence.ffsa.org.
- Toute demande de titre de participation doit être faite auprès de l'association sportive organisatrice, au plus tard le jour de l'épreuve ou de l'entraînement.
- Toute demande de titre de participation annuel national Ecole Française de Karting doit être faite auprès des Associations Sportives Karting rattachées aux Ecoles Françaises de Karting.

NB : *Il existe 2 types d'imprimés de Titre de Participation :*

1. *Celui prévu pour toute personne physique résidant en France de manière permanente et à toute personne physique de nationalité française résidant à l'étranger, non licenciée.*
2. *Celui prévu pour toute personne physique étrangère non-résidente, non-licenciée.*

Assurance individuelle accident, responsabilité civile et protection juridique

Voir paragraphe Assurances

Refus de titre de participation

La FFSA peut refuser la délivrance d'un titre de participation à tout demandeur qui ne remplirait pas les conditions requises, qui poursuivrait un objet contraire à ceux de la FFSA, qui aurait refusé d'appliquer des décisions de la FFSA ou qui, par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à la FFSA, à ses membres ou à ses dirigeants.

NB : *Un licencié suspendu de toute licence ne pourra prétendre à un titre de participation.*

b) *Examen médical*

Toute demande de titre de participation compétition et du titre de participation annuel national Ecole Française de Karting devra être accompagnée d'un certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile et/ou karting. Ce certificat pourra être délivré le jour de l'épreuve, pour les titres de participation compétition.

C. REGLEMENTATION

NATIONAL REGULARITE

CODE : TPNR(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale du calendrier FFSA en régularité.

TARIF : 69 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL REGULARITE SUR ROUTES OUVERTES

CODE : TPNRRO(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 10 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale du calendrier FFSA en régularité sur route ouverte.

TARIF : 34 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL REGULARITE MONTAGNE

CODE : TPNRM(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Titulaire du permis de conduire à partir de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale ou régionale Montagne du calendrier FFSA en régularité ou montée de démonstration historique.

TARIF : 49 €

NB : Pour les non titulaires du permis de conduire, participation uniquement aux montées de démonstration historique en tant qu'équipier. Ce TP ne permet de conduire que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL MONTAGNE

CODE : TPNM(E)

▪ Conditions de délivrance

- Etre titulaire d'une licence régionale concurrent conducteur auto (RCC).

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve du Championnat de France de la Montagne, en 2^{ème} division uniquement.

TARIF : 66 €

NATIONAL CIRCUIT

CODE : TPNC(E)

▪ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve sur circuit asphalté inscrite au calendrier national de la FFSA (à l'exception des Championnats de France GT, F4 et Camion)

TARIF : 154 €

NATIONAL VHC CIRCUIT

CODE : TPNVHCC(E)

▪ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve VHC sur circuit asphalté inscrite au calendrier national ou régional de la FFSA.

TARIF : 133 €

NATIONAL DRIFT

CODE : TPNDR(E)

▪ Conditions de délivrance

- Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve Drift inscrite au calendrier de la FFSA.

TARIF : 40 €

NATIONAL COURSE CLUBS KARTING

CODE : TPNCK(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 6 ans minimum. Les pilotes âgés de 6 ans et 7 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting (attestation à fournir au Service Licences).
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une course clubs karting (cf Règlement Sportif National Karting de l'année en cours).
 - Assistance technique d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 ans minimum.

TARIF : 42 €

NATIONAL KARTING LOISIR

CODE : TPNKL(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 6 ans minimum
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une course club karting loisir (matériel de loisir).

TARIF : 10 €

REGIONAL SLALOM

CODE : TPRS(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Slalom du calendrier de la FFSA.
 - Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - FS - GT de Série –Loisir- VHC- Classic.

TARIF : 44 €

REGIONAL MONTAGNE

CODE : TPRM(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Montagne du calendrier de la FFSA.
 - Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - FS - FC - GT de Série- VHC– Classic.

TARIF : 55 €

REGIONAL EPREUVE D'ACCELERATION

CODE : TPRRU(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale d'accélération du calendrier de la FFSA.
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale d'accélération, en catégorie Street Run uniquement, du calendrier FFSA.

TARIF : 44 €

REGIONAL TRIAL 4X4

CODE : TPRT4X4(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Trial 4x4 du calendrier de la FFSA, uniquement comme copilote pour les non titulaires du permis (sans possibilité de conduire).

TARIF : 44 €

REGIONAL TERRE

CODE : TPRT(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 12 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - **A partir de 12 ans** : Valable pour une seule participation à une épreuve de Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint du calendrier FFSA ou une seule participation à une épreuve SSV sur glace dans la catégorie SSV classe G : Monoplace 350 cm³ maximum uniquement.
 - une épreuve régionale de Circuit Tout-Terrain du calendrier FSFA (Sprint Car, Fol'Car, 2CV Cross, **4L Cross, etc.**),
 - une épreuve régionale de SSV
 - une épreuve de Rallycross en Formule de Promotion du calendrier FFSA.

TARIF : 44 €

REGIONAL REGULARITE

CODE : TPRR(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de **10** ans minimum à la date d'émission du titre de participation. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.

- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
- **A partir de 10 ans : Valable pour une seule participation en tant qu'équipier dans un rallye de régularité sur route ouverte inscrit au calendrier régional de la FFSA**
- **A partir de 16 ans : Valable pour une seule participation en tant qu'équipier dans un rallye de régularité sportive (VHRS) inscrit au calendrier régional de la FFSA**

TARIF : 44 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

REGIONAL CIRCUIT

CODE : TPRC(E)

- **Conditions de délivrance.**
- Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
- Valable pour une seule participation à une épreuve sur circuit asphalté inscrite au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 63 €

REGIONAL CLUB

CODE : TPRCLUB(E)

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
- Valable pour une seule participation à une course club sur circuit asphalté ou circuit tout-terrain, inscrite au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 44 €

REGIONAL MANIFESTATIONS EDUCATIVES

CODE : TPRMAE(E)

- **Conditions de délivrance**
- Etre âgé de 13 ans minimum.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
- Valable pour une seule participation aux manifestations à visée éducative désignées comme telles par la FFSA.

TARIF : 10 €

E-SPORT

CODE : TPES(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 13 ans minimum.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation aux manifestations de e-sport.

TARIF : 5 €

NATIONAL ENTRAINEMENT JOURNEE KARTING

CODE : TPNEJK(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 6 ans minimum.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée (titre de participation non admis en compétition).

TARIF : 32 €

NB : *Le matériel utilisé pour l'entraînement devra correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.*

NATIONAL ENTRAINEMENT JOURNEE AUTO

CODE : TPNEJA(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Etre âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation**
 - Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée ou d'un stage de 3 jours maximum consécutifs.
 - Participation en RWYB (run libre) organisé en parallèle des courses d'accélération.

TARIF : 32 €

NB : *Les véhicules utilisés pour l'entraînement doivent être :*

- *soit des véhicules à usage routier possédant un titre de circulation et ayant fait l'objet d'une homologation routière dans la CEE avec réception par type et en conformité avec celle-ci.*
- *soit des véhicules de type compétition, en conformité complète avec les prescriptions de sécurité exigées par la réglementation circuit de la FFSA.*

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 15 ans dans l'année, jusqu'à la date anniversaire des 16 ans.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée ou d'un stage de 3 jours maximum consécutifs.
- Participation en RWYB (run libre) organisé en parallèle des courses d'accélération.

TARIF : 32 €

NB : Les véhicules utilisés pour l'entraînement doivent être :

- soit des véhicules à usage routier possédant un titre de circulation et ayant fait l'objet d'une homologation routière dans la CEE avec réception par type et en conformité avec celle-ci.
- soit des véhicules de type compétition, en conformité complète avec les prescriptions de sécurité exigées par la réglementation circuit de la FFSA.

▪ Conditions de délivrance

- Titulaire du permis de conduire

▪ Participation

- Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en roulage libre uniquement et pour la durée d'une seule manifestation.

TARIF : 15 €**▪ Conditions de délivrance**

- Être âgé de 6 ans minimum
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting

▪ Participation

- Limitée aux cours dispensés dans le cadre d'une Ecole Française de Karting reconnue par la FFSA
- Ce titre de participation donne droit à l'attribution d'un titre de participation Course Club Karting gratuit dans l'année.

TARIF : 32 €

NB : la périodicité du TPANEFK est valide du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante (validité sur une année scolaire)

III. NOTICE D'ASSURANCE

IV. QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?